

tre la caisse des pauvres de Monseigneur le cardinal de Lyon et la confrérie de saint Luc.

Après l'examen des prud'hommes et le jugement rendu par eux, chaque nouveau maître admis était tenu de donner à dîner aux jurés, *bien et honnestement*.

Dès 1391, il existait à Paris une académie de saint Luc, avec des statuts et des règlements rigoureusement observés; elle avait ses jurés qui empêchaient de travailler, dans la ville, tous ceux qui n'appartenaient point à la confrérie (1).

Cette académie était une imitation d'une autre école existant déjà à Rome, dans le même but.

La confrérie des artistes de Lyon, copiée sur celles d'Italie et de Paris, a pu devoir son existence à l'initiative de Perréal; ou du moins, nous croyons qu'il contribua puissamment à son organisation.

Cette opinion est fondée sur la double position influente qu'il exerçait alors, celle de chef d'école artistique à Lyon et celle de valet de chambre du roi de France.

En consultant les ordonnances de création de cette corporation, on trouve le nom de Jehan de Paris à la tête de la section *des peintres*, place qu'il a si dignement occupée pendant sa vie, et qui fut, de son vivant, un hommage rendu à son talent par ses concitoyens. — Les autres maîtres de Lyon, dans les différentes catégories, se nommaient : Jehan Prévost, Jehan Blic, Pierre de la Paix, Dominique du Jardin, Philippot Besson, Pierre Boute, François Rochefort, Jehan

(1) Trois siècles plus tard, en 1648, Louis XIV fondait l'Académie royale de peinture, gravure et de sculpture de Paris, chargée de l'enseignement public.

L'architecture eut aussi son académie, établie en 1671, par Colbert.

Ces diverses académies ont été remplacées, après la Révolution française de 1792, par la quatrième classe de l'Institut, aujourd'hui désignée sous le titre d'Académie des beaux-arts.